

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [jessica-lacombe-cssmb-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c4b6656ae1dc03cd3d868550>

Date d'obtention : 2025-04-23 20:42:22



**cadre21**

Au coeur de votre stratégie **#DevProf**



cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

la méthode est claire, nous ne voyons aucune photo/vidéo et c'est très rapide.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

davantage outillée et savoir qui contacter

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

ne pas mettre des mots dans leur bouche, faire attention aux sources, ne pas leur demander de voir le contenu du téléphone